

Communications

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **75 (1980)**

Heft 1-fr: **Notre 75e anniversaire**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Décisions du comité central

Programme pour les années 80

ti. Tandis que les sections doivent s'attacher surtout au travail pratique de protection des sites dans leur rayon d'action, la Ligue suisse du patrimoine national (LSP), durant les années 80, entend se consacrer surtout, en vertu d'un principe de répartition du travail, à des tâches d'information et d'éducation, aux interventions dans le domaine politique, à la coordination et à l'obtention de nouvelles ressources financières.

C'est ce qu'a décidé le *comité central* LSP lors d'une séance tenue le 26 janvier à Zurich. Il a adopté en cette circonstance un programme général pour la décennie à venir, ainsi qu'un plan d'activité pour 1980. Le programme général a pour but de déterminer les points principaux d'une activité à longue échéance et de donner ainsi aux responsables des directives propres à inspirer les projets d'avenir et leur application.

Information

Dans une première liste de mesures, il est prévu de renforcer l'activité de la LSP et, par ce moyen, de contribuer davantage à la formation de l'opinion publique et d'intensifier les relations internes et externes. Sont notamment projetés:

- le développement progressif de la revue
- la diffusion régulière d'un service de presse
- la rédaction d'une série de publications LSP contenant des directives et des recommandations concernant les questions actuelles de protection du patrimoine.

Formation et éducation

La protection du patrimoine est une tâche qui ressortit en bonne partie à l'éducation. Pour s'y appliquer, des travaux préparatoires approfondis sont nécessaires. Aussi le comité central a-t-il dé-

cidé de former une *commission interdisciplinaire* qui devra étudier de près l'ensemble complexe des questions que pose un travail de formation et d'éducation. Elle sera en outre chargée de soumettre aux organes LSP des propositions concrètes concernant la *formation de la jeunesse et des adultes*, qui puissent être insérées dans les programmes annuels d'activité de la LSP.

Mais la Ligue ne doit pas négliger non plus la formation interne. Aussi est-il prévu d'organiser régulièrement des *journées d'étude*, pour les cadres de la LSP et de ses sections, consacrées à des sujets pratiques de protection des sites, ainsi que pour élaborer en commun les prises de position et les tactiques à adopter.

Questions politiques

Pour pouvoir contribuer davantage à la solution des problèmes actuels de protection du patrimoine, la LSP et ses sections entendent renforcer durant les années 80 leur engagement politique. On prévoit surtout:

- *Des efforts pour obtenir une plus stricte application des lois existantes*
- *Des démarches en faveur d'indispensables lois nouvelles*
- *La promotion d'une politique fiscale favorable au patrimoine culturel*
- *Des interventions plus appuyées lors de scrutins et élections*

– *Le lancement de campagnes destinées à soutenir politiquement, techniquement et financièrement des tâches pratiques de protection du patrimoine, de concert avec des partenaires appropriés.*

Coordination

La collaboration avec les *sections*, juridiquement indépendantes, doit être améliorée, notamment dans le secteur de l'information, de la documentation, des échanges d'expériences et de diverses prestations de services. On s'efforcera également de chercher et cultiver d'étroits contacts avec les groupements régionaux et locaux à buts analogues. On prévoit en outre de fonder de nouvelles sections dans les cantons du Tessin et du Jura.

Ressources financières

Pour pouvoir remplir les tâches prévues et élargir le champ d'action, il y a aussi de grands efforts à entreprendre pour l'obtention de nouvelles ressources financières.

En bref

Nouveaux présidents

Lsp. L'assemblée générale de la *section grisonne* a approuvé de nouveaux statuts et porté à la présidence de l'association M. Hans Rudolf Bener (Coire). – Un changement est à signaler aussi à la tête de la *section du Valais romand*, où M. Jean-Claude Michelet (Sion) succède au conseiller national Bernard Dupont.

Calendrier

Ligue suisse du patrimoine national

21/22 juin: assemblée des délégués, Journée des membres et remise du prix Wakker à Soleure.

Section bernoise

13/14 septembre: fête du 75^e anniversaire et grand programme de réjouissances à Wangen-sur-l'Aar.